

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Epargne vie - Expertise est un contrat d'assurance-vie individuel assuré par Mutex, société anonyme au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040- Siège social : 140 avenue de la République - 92327 Châtillon cedex. Vous pouvez contacter l'assureur au 01 46 00 30 30 ou en vous connectant sur le site, rubrique « Nous contacter ». L'assureur relève de la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Version du document : 01/10/2020

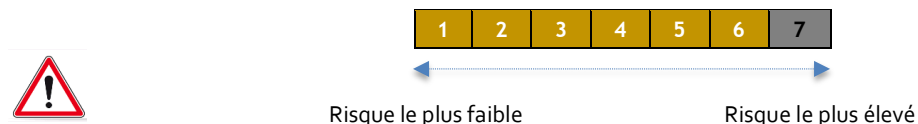
Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

| | |
|---------------------------------------|--|
| Type | Epargne vie - Expertise est un contrat individuel d'assurance-vie multisupport. |
| Objectifs | <p>Epargne vie - Expertise permet de se constituer une épargne, et, en cas de décès, de transmettre un capital. L'épargne est répartie entre les différents supports (options d'investissement sous-jacentes) :</p> <ul style="list-style-type: none">- sur le support en euros, qui garantit à tout moment un capital égal à la somme de cotisations nettes investies sur ce support, diminué des frais de gestion sur encours, des éventuels rachats et avances, et augmenté le cas échéant des revalorisations nettes de frais de gestion. Chaque 31 décembre, Mutex détermine la participation aux bénéfices selon les dispositions contractuelles et réglementaires. Le support en euros donne lieu à des investissements sur les marchés réglementés français et internationaux dans des classes d'actifs tels que les actions (petites, moyennes et grandes capitalisations), les obligations, le monétaire et l'immobilier.- sur les supports libellés en unités de compte, qui sont des OPC représentant différentes classes d'actifs telles que obligations, actions, monétaire, et autres valeurs mobilières, soumis au droit français.- sur des formules de Gestion sous mandat combinant différents supports, associant le support en euros et un ou plusieurs supports libellés en unités de compte. <p>Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement sur ces supports peut entraîner un risque de perte en capital supporté par le souscripteur.</p> <p>Le rendement dépend des résultats des options d'investissement sur les marchés financiers. L'horizon de détention recommandé du contrat est de 8 ans minimum compte tenu de la structure des frais et de la revalorisation proposée par l'assureur.</p> |
| Investisseurs de détail visés | Ce produit est destiné à des investisseurs de plus de 18 ans souhaitant se constituer une épargne à moyen ou long terme. Vous pouvez choisir entre les différentes options et supports d'investissement proposés, selon votre horizon de placement, votre capacité à supporter des pertes sur votre capital, votre connaissance et expérience en matière financière. Vos choix peuvent évoluer au cours de la vie du contrat. Le type d'investisseur auprès duquel le produit est destiné à être commercialisé varie en fonction des options d'investissement choisies. |
| Assurance : avantages et coûts | Le contrat garantit, en cas de vie du souscripteur, le versement d'un capital ou d'une rente, et en cas de décès, le versement d'un capital aux bénéficiaires(s) désigné(s), selon les dispositions contractuelles. Le contrat permet notamment d'effectuer des versements libres ou programmés, des rachats partiels ou de réaliser des arbitrages. Le contrat comporte également une garantie complémentaire en cas de décès, non optionnelle. Cette garantie plancher prévoit, selon les dispositions contractuelles, pour les souscripteurs de 75 ans ou moins à la souscription, le versement d'un capital au minimum égal aux sommes investies, nettes de frais sur versements et de rachats, dans la limite de 250 000 € par contrat. Elle fait l'objet d'une tarification prélevée sur l'épargne en cas de moins-value entre l'épargne constituée et le capital minimum, qui figure à la section « Que va me coûter cet investissement ». |
| Durée de vie | Ce contrat est souscrit pour la durée choisie par l'assuré, et se renouvelle par tacite reconduction jusqu'au rachat total de l'épargne constituée ou au décès de l'assuré. La durée de vie recommandée est d'au moins 8 ans. |

Quels sont les risques, et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le contrat durant la durée recommandée de 8 années. Le risque réel pourrait être très différent si vous optiez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque du contrat **Epargne vie - Expertise** par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce contrat enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce contrat dans un éventail de risques se situant entre 1 et 6 sur 7, c'est-à-dire entre bas et élevé. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de ce contrat se situent à un niveau entre faible et élevé. Lorsque le niveau de risque d'un support d'investissement est élevé, cela implique qu'il est sujet à des fluctuations fortes à la hausse comme à la baisse, le risque d'une perte partielle ou totale de sa valeur est donc élevé. A l'exception du support en euros qui comporte une garantie de capital nette de frais sur encours, les performances des unités de compte dépendent des marchés financiers. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Le risque et le rendement de l'investissement varie en fonction des options d'investissement sous-jacentes. Les informations spécifiques à chaque option d'investissement sont disponibles sur le site www.mutex.fr, rubrique « Documents d'Informations Clés (DIC) ».

Selon la réglementation fiscale en vigueur et applicable, le montant de vos prestations sera impacté en cas de rachat au terme, de rachat partiel, ou de décès du souscripteur.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Que se passe-t-il si Mutex n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investisseur peut subir une perte financière en cas de défaillance de l'assureur. Le Fonds de Garanties des Assurances de Personnes (FGAP) est actionné par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) lorsque la société d'assurances n'est plus en mesure de faire face à ses engagements envers les assurés, et lorsque l'autorité de contrôle a épuisé les moyens dont elle dispose.

L'indemnisation prévue dans le cadre de la mise en œuvre de la garantie prend en compte l'ensemble des provisions représentatives des droits résultant des contrats d'assurance ou contrats et bons de capitalisation afférents à un même assuré, un même adhérent ou un même bénéficiaire de prestations dans la limite des deux plafonds suivants :

- jusqu'à hauteur de 70 000 euros pour toutes les prestations autres que celle en cas de décès ;
- jusqu'à hauteur de 90 000 euros en cas de décès.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au contrat lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez **10 000 euros**. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

| Investissement 10 000€ Scénarios | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans | Si vous sortez après 8 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux (€) | De 269€ à 414€ | De 469€ à 1 016€ | De 729€ à 1 761€ |
| Réduction du rendement par an (%) | De 2,69% à 4,14% | De 1,19% à 2,64% | De 0,94% à 2,39% |

Il se peut que la personne qui vous vend ce contrat ou vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an | | | |
|---|--------------------------------------|------------------|---|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | 2% | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que payiez moins. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Ceci inclut les coûts de distribution de votre contrat. |
| | Coûts de sortie | 0% | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| Coûts récurrents | Coûts de transaction de portefeuille | 0,03% | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au contrat. |
| | Autres coûts récurrents | De 0,66% à 2,11% | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. |
| Coûts accessoires | Commissions liées aux résultats | 0% | L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur l'investissement si le produit surpasse son indice de référence. |
| | Commissions d'intéressement | 0% | L'incidence des commissions d'intéressement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un certain taux. |

Ces coûts varient en fonction de l'option d'investissement sous-jacente.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée : 8 ans

Vous pouvez renoncer à votre contrat pendant 30 jours calendaires révolus à compter du moment où vous êtes informé que votre contrat est conclu. La durée de détention recommandée du contrat dépend notamment de votre situation patrimoniale, de votre attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur et des caractéristiques et des options d'investissement retenues.

Vous disposez de la faculté de rachat qui vous permet d'obtenir, tout ou partie de l'épargne disponible sur votre contrat. Cette demande peut avoir lieu à tout moment. Les modalités relatives aux rachats sont précisées dans les Conditions générales.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous (ou toute personne concernée par le contrat) pouvez vous adresser :

- à l'organisme ayant recueilli votre souscription pour des sujets relatifs à l'avant-vente et à la vente de votre contrat. Les coordonnées de l'organisme sont mentionnées dans le document d'information et de conseil remis en amont de la souscription.
- à Mutex, en qualité de gestionnaire du contrat, pour les sujets relevant des opérations relatives à la gestion du contrat (opération après-vente) :
 - via le formulaire de contact en ligne sur www.mutex.fr,
 - ou en adressant un courrier au Service Qualité Relation Adhérent (MUTEX - SQRA - 140 avenue de la république - CS 30007 - 92327 Châtillon cedex).

En cas de litige, Mutex, membre de la FFA (Fédération Française de l'Assurance), met à disposition de ses assurés et de leurs ayants droit la procédure de recours gracieux de la Médiation de l'Assurance. Cette procédure est accessible gratuitement à tous les assurés et à leurs ayants droit, confrontés à une situation litigieuse avec l'assureur, non résolue après épuisement des procédures internes de règlement des réclamations. Le Médiateur de l'assurance peut être saisi par l'assuré ou son ayant droit en adressant sa demande :

- à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris cedex 09 ;
- ou par internet : <http://www.mediation-assurance.org>.

Le texte complet de la charte de la médiation est accessible sur le site internet : www.mutex.fr. En cas de désaccord persistant après la réponse donnée par le Service Qualité Relation Adhérent, si vous êtes un particulier, à condition qu'aucune action judiciaire n'ait été engagée, vous avez la possibilité de saisir la Médiation de l'Assurance par courrier à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris cedex 09, ou par voie électronique <http://www.mediation-assurance.org>.

Autres informations pertinentes

A l'occasion de votre souscription au contrat **Epargne vie - Expertise** et conformément au Code des assurances, il vous sera remis : un double du Bulletin de souscription, un double du Mandat d'arbitrage si vous avez choisi de cette formule, les Conditions générales, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC), le Document d'Informations Clés et les Documents d'Informations Spécifiques.

Une fois le contrat conclu, il vous sera remis les conditions particulières du contrat.

Le Document d'Informations Clés et les Documents d'Informations Spécifiques peuvent être obtenus sur le site internet www.mutex.fr, rubrique « Documents d'Informations Clés (DIC) ».

Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur sont disponibles sur la base GECO du site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>) ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion des supports concernés.

Document d'Informations Spécifiques

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Option d'investissement sous-jacente Support en euros

Cette option est proposée au sein du produit **Epargne vie - Expertise**, contrat d'assurance-vie individuel assuré par Mutex, société anonyme au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040- Siège social : 140 avenue de la République - 92327 Châtillon cedex. Vous pouvez contacter l'assureur au 01 46 00 30 30 ou en vous connectant sur le site, rubrique « Nous contacter ». L'assureur relève de la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Le présent document vient compléter le Document d'Informations Clés du contrat **Epargne vie - Expertise**.

Version du document : 01/10/2020

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

| | |
|-----------|--|
| Type | Le support en euros est un support adossé à l'actif général de Mutex. |
| Objectifs | <p>L'objectif de ce produit est de sécuriser l'épargne investie sur ce support, qui garantit à tout moment un capital égal à la somme de cotisations nettes investies sur ce support, diminué des frais de gestion sur encours, des éventuels rachats et avances, et augmenté le cas échéant des revalorisations nettes de frais de gestion.</p> <p>L'actif général donne lieu à des investissements sur les marchés réglementés français et internationaux dans des classes d'actifs tels que les actions (petites, moyennes et grandes capitalisations), les obligations, le monétaire et l'immobilier. Il est cependant essentiellement composé d'actifs obligataires. Il est géré dans une optique de rentabilité à long terme et de sécurité de l'investissement à tout moment.</p> <p>Chaque 31 décembre, Mutex détermine la participation aux bénéfices du support en euros à affecter au contrat selon les dispositions contractuelles et réglementaires. La participation est versée chaque année.</p> <p>Le rendement de cette option dépend du rendement des actifs le composant, et du niveau de participation aux bénéfices du contrat.</p> <p>L'horizon de détention recommandé du contrat est de 1 an minimum compte tenu de la structure des frais et de la revalorisation proposée par l'assureur.</p> |

| | |
|-------------------------------|---|
| Investisseurs de détail visés | Cette option s'adresse à des investisseurs n'ayant pas de connaissance particulière des marchés financiers et souhaitant une gestion prudente de leur investissement. |
|-------------------------------|---|

Quels sont les risques, et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le contrat durant 1 an. Le risque réel pourrait être très différent si vous optiez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce contrat enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du **support en euros** se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs. Le Fonds de Garanties des Assurances de Personnes (FGAP) est actionné par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) lorsque la société d'assurances n'est plus en mesure de faire face à ses engagements envers les assurés, et lorsque l'autorité de contrôle a épuisé les moyens dont elle dispose. L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Ce tableau ci-dessous montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 1 an, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000€ sur le **support en euros**.

| Investissement de 10 000€ | | 1 an |
|-----------------------------------|---|----------|
| Scénarios en cas de survie | | |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 163 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 1,63% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 150 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 1,50% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 139 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 1,39% |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 126 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 1,26% |
| Scénario en cas de décès | | |
| Evènement assuré | Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts | 10 126 € |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir des données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution de marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur, mais pas les coûts liés au produit **Epargne vie - Expertise**. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option elle-même, sur la période de détention recommandée. Le **support en euros** ne contient pas de pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

| Investissement 10 000€ Scénarios | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------|---------------------------|
| Coûts totaux (€) | 9 € |
| Réduction du rendement par an (%) | 0,09 % |

Il se peut que la personne qui vous vend ce contrat ou vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an | | | |
|---|--------------------------------------|--------|--|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | 0% | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre contrat. |
| | Coûts de sortie | 0% | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| Coûts récurrents | Coûts de transaction de portefeuille | 0,03% | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. |
| | Autres coûts récurrents | 0,06 % | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. |
| Coûts accessoires | Commissions liées aux résultats | 0% | L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur l'investissement si le produit surpasse son indice de référence. |
| | Commissions d'intéressement | 0% | L'incidence des commissions d'intéressement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un certain taux. |

Les coûts présentés sont les coûts internes au **support en euros** et ne tiennent pas compte des coûts du contrat **Epargne vie - Expertise** au sein duquel est commercialisé ce support.

Document d'Informations Spécifiques

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Option d'investissement sous-jacente Mandat Epargne vie 30

Cette option est proposée au sein du produit **Epargne vie - Expertise**, contrat d'assurance-vie individuel assuré par Mutex, société anonyme au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040- Siège social : 140 avenue de la République - 92327 Châtillon cedex. Vous pouvez contacter l'assureur au 01 46 00 30 30 ou en vous connectant sur le site, rubrique « Nous contacter ». L'assureur relève de la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Le présent document vient compléter le Document d'Informations Clés du contrat **Epargne vie - Expertise**.

Version du document : 01/10/2020

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type Le **Mandat Epargne vie 30** est un profil de mandat proposé dans le cadre de la Gestion sous Mandat et réparti à 70% sur le support en euros et à 30% sur des supports en unités de compte. La sélection des supports en unités de compte et leur répartition au sein du mandat sont confiées par Mutex à une société de gestion de portefeuille, dans le respect des orientations de gestion du mandat.

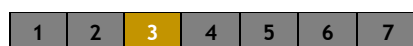
Objectifs L'objectif de ce produit est de rechercher une performance supérieure au support en euros, en valorisant l'épargne avec un risque de perte en capital limité sur l'horizon de placement recommandé. Sur ce mandat, les risques de pertes sont faibles et les gains potentiels sont plus limités. Le support en euros est adossé à l'actif général de Mutex, et les supports en unités de compte sont essentiellement investis dans des OPC représentant différentes classes d'actifs telles que obligations, actions, monétaire, et autres valeurs mobilières, soumis au droit français. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement sur ces supports peut entraîner un risque de perte en capital supporté par le souscripteur.

L'horizon de détention recommandé du contrat est de 3 ans compte tenu du niveau d'investissement sur les marchés financiers.

Investisseurs de détail visés Cette option s'adresse à des investisseurs prudents, souhaitant une gestion prudente de leur investissement, sur un horizon de moyen terme, avec un risque de perte de capital limitée et une espérance de rendement supérieure à celle du support en euros.

Quels sont les risques, et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le contrat durant 3 ans. Le risque réel pourrait être très différent si vous optiez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce contrat enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du **Mandat Epargne vie 30** se situent à un niveau entre faible et moyen, et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs. Le Fonds de Garanties des Assurances de Personnes (FGAP) est actionné par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) lorsque la société d'assurances n'est plus en mesure de faire face à ses engagements envers les assurés, et lorsque l'autorité de contrôle a épuisé les moyens dont elle dispose.

Scénarios de performance

Ce tableau ci-dessous montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000€ sur le **Mandat Epargne vie 30**.

| Investissement de 10 000€ | | 1 an | 2 ans | 3 ans |
|-----------------------------------|---|----------|----------|----------|
| Scénarios en cas de survie | | | | |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 624 € | 11 027 € | 11 477 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 6,24% | 5,01% | 4,70% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 248 € | 10 519 € | 10 794 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 2,48% | 2,56% | 2,58% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 908 € | 10 006 € | 10 131 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | -0,92% | 0,03% | 0,43% |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 650 € | 9 638 € | 9 685 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | -3,50% | -1,83% | -1,06% |
| Scénario en cas de décès | | | | |
| Garantie plancher | Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts | 10 000 € | 10 000 € | 10 000 € |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir des données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution de marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur, mais pas les coûts liés au produit **Epargne vie - Expertise**. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option elle-même, sur la période de détention recommandée. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez **10 000 euros**. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

| Investissement 10 000€ Scénarios | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 2 ans | Si vous sortez après 3 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux (€) | 60 € | 120 € | 179 € |
| Réduction du rendement par an (%) | 0,60% | 0,60% | 0,60% |

Il se peut que la personne qui vous vend ce contrat ou vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an | | | |
|---|--------------------------------------|-------|--|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | 0% | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre contrat. |
| | Coûts de sortie | 0% | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| Coûts récurrents | Coûts de transaction de portefeuille | 0,03% | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. |
| | Autres coûts récurrents | 0,57% | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. |
| Coûts accessoires | Commissions liées aux résultats | 0% | L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur l'investissement si le produit surpasse son indice de référence. |
| | Commissions d'intéressement | 0% | L'incidence des commissions d'intéressement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un certain taux. |

Les coûts présentés sont les coûts internes au **Mandat Epargne vie 30** et ne tiennent pas compte des coûts du contrat **Epargne vie - Expertise** au sein duquel est commercialisée cette option.

Document d'Informations Spécifiques

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Option d'investissement sous-jacente Mandat Epargne vie 50

Cette option est proposée au sein du produit **Epargne vie - Expertise**, contrat d'assurance-vie individuel assuré par Mutex, société anonyme au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040- Siège social : 140 avenue de la République - 92327 Châtillon cedex. Vous pouvez contacter l'assureur au 01 46 00 30 30 ou en vous connectant sur le site, rubrique « Nous contacter ». L'assureur relève de la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Le présent document vient compléter le Document d'Informations Clés du contrat **Epargne vie - Expertise**.

Version du document : 01/10/2020

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type Le **Mandat Epargne vie 50** est un profil de mandat proposé dans le cadre de la Gestion sous Mandat et réparti à 50% sur le support en euros et à 50% sur des supports en unités de compte. La sélection des supports en unités de compte et leur répartition au sein du mandat sont confiées par Mutex à une société de gestion de portefeuille, dans le respect des orientations de gestion du mandat.

Objectifs L'objectif de ce produit est de rechercher une performance supérieure au Mandat Epargne vie 30, en valorisant l'épargne avec un risque de perte en capital modéré sur l'horizon de placement recommandé. Sur ce mandat, les risques de perte en capital et de volatilité permettent au Mandant d'espérer un rendement supérieur à celui du Mandat Epargne vie 30 mais ce mandat est également plus exposé aux risques financiers.

Le support en euros est adossé à l'actif général de Mutex, et les supports en unités de compte sont essentiellement investis dans des OPC représentant différentes classes d'actifs telles que obligations, actions, monétaire, et autres valeurs mobilières, soumis au droit français.

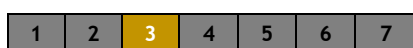
Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement sur ces supports peut entraîner un risque de perte en capital supporté par le souscripteur.

L'horizon de détention recommandé du contrat est de 5 ans compte tenu du niveau d'investissement sur les marchés financiers.

Investisseurs de détail visés Cette option s'adresse à des investisseurs souhaitant une gestion équilibrée de leur investissement, sur un horizon moyen/long terme, avec un risque de perte de capital modérée et une espérance de rendement supérieure à celle du Mandat Epargne vie 30.

Quels sont les risques, et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le contrat durant 5 ans. Le risque réel pourrait être très différent si vous optiez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce contrat enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du **Mandat Epargne vie 50** se situent à un niveau entre faible et moyen, et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs. Le Fonds de Garanties des Assurances de Personnes (FGAP) est actionné par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) lorsque la société d'assurances n'est plus en mesure de faire face à ses engagements envers les assurés, et lorsque l'autorité de contrôle a épuisé les moyens dont elle dispose. L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Ce tableau ci-dessous montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000€ sur le **Mandat Epargne vie 50**.

| Investissement de 10 000€ | | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|-----------------------------------|---|----------|----------|----------|
| Scénarios en cas de survie | | | | |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 938 € | 12 220 € | 13 469 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 9,38% | 6,91% | 6,14% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 310 € | 11 040 € | 11 780 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 3,10% | 3,35% | 3,33% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 746 € | 9 925 € | 10 158 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | -2,54% | -0,25% | 0,31% |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 321 € | 9 199 € | 9 214 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | -6,79% | -2,74% | -1,62% |
| Scénario en cas de décès | | | | |
| Garantie plancher | Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts | 10 000 € | 10 000 € | 10 000 € |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir des données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution de marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur, mais pas les coûts liés au produit **Epargne vie - Expertise**. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option elle-même, sur la période de détention recommandée. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez **10 000 euros**. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

| Investissement 10 000€ Scénarios | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux (€) | 94 € | 279 € | 461 € |
| Réduction du rendement par an (%) | 0,94% | 0,94% | 0,94% |

Il se peut que la personne qui vous vend ce contrat ou vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an | | | |
|---|--------------------------------------|-------|---|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | 0% | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre contrat. |
| | Coûts de sortie | 0% | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| Coûts récurrents | Coûts de transaction de portefeuille | 0,03% | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. |
| | Autres coûts récurrents | 0,91% | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. |
| Coûts accessoires | Commissions liées aux résultats | 0% | L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur l'investissement si le produit surpasse son indice de référence. |
| | Commissions d'intéressement | 0% | L'incidence des commissions d'intéressement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un certain taux. |

Les coûts présentés sont les coûts internes au **Mandat Epargne vie 50** et ne tiennent pas compte des coûts du contrat **Epargne vie - Expertise** au sein duquel est commercialisée cette option.

Document d'Informations Spécifiques

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Option d'investissement sous-jacente Mandat Epargne vie 70

Cette option est proposée au sein du produit **Epargne vie - Expertise**, contrat d'assurance-vie individuel assuré par Mutex, société anonyme au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040- Siège social : 140 avenue de la République - 92327 Châtillon cedex. Vous pouvez contacter l'assureur au 01 46 00 30 30 ou en vous connectant sur le site, rubrique « Nous contacter ». L'assureur relève de la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Le présent document vient compléter le Document d'Informations Clés du contrat **Epargne vie - Expertise**.

Version du document : 01/10/2020

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type Le **Mandat Epargne vie 70** est un profil de mandat proposé dans le cadre de la Gestion sous Mandat et réparti à 30% sur le support en euros et à 70% sur des supports en unités de compte. La sélection des supports en unités de compte et leur répartition au sein du mandat sont confiées par Mutex à une société de gestion de portefeuille, dans le respect des orientations de gestion du mandat.

Objectifs L'objectif de ce produit est de rechercher une performance supérieure au Mandat Epargne vie 50, en valorisant l'épargne avec un risque de perte en capital important sur l'horizon de placement recommandé. Sur ce mandat, les risques de perte en capital et de volatilité permettent au Mandant d'espérer un rendement supérieur à celui du Mandat Epargne vie 50 mais ce mandat est également plus exposé aux risques financiers.

Le support en euros est adossé à l'actif général de Mutex, et les supports en unités de compte sont essentiellement investis dans des OPC représentant différentes classes d'actifs telles que obligations, actions, monétaire, et autres valeurs mobilières, soumis au droit français.

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement sur ces supports peut entraîner un risque de perte en capital supporté par le souscripteur.

L'horizon de détention recommandé du contrat est de 5 ans minimum compte tenu du niveau d'investissement sur les marchés financiers.

Investisseurs de détail visés Cette option s'adresse à des investisseurs souhaitant une gestion dynamique de leur investissement, sur un horizon moyen/long terme, avec un risque de perte de capital importante et une espérance de rendement supérieure à celle du Mandat Epargne vie 50.

Quels sont les risques, et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le contrat durant 5 ans minimum. Le risque réel pourrait être très différent si vous optiez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce contrat enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du **Mandat Epargne vie 70** se situent à un niveau moyen, et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs. Le Fonds de Garanties des Assurances de Personnes (FGAP) est actionné par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) lorsque la société d'assurances n'est plus en mesure de faire face à ses engagements envers les assurés, et lorsque l'autorité de contrôle a épuisé les moyens dont elle dispose. L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Ce tableau ci-dessous montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000€ sur le **Mandat Epargne vie 70**.

| Investissement de 10 000€ | | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|-----------------------------------|---|----------|----------|----------|
| Scénarios en cas de survie | | | | |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 251 € | 12 976 € | 14 735 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 12,51% | 9,07% | 8,06% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 372 € | 11 294 € | 12 245 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | 3,72% | 4,14% | 4,13% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 581 € | 9 759 € | 9 927 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | -4,19% | -0,81% | -0,15% |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 993 € | 8 723 € | 8 704 € |
| | <i>Rendement annuel moyen</i> | -10,07% | -4,45% | -2,74% |
| Scénario en cas de décès | | | | |
| Garantie plancher | Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts | 10 000 € | 10 000 € | 10 000 € |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir des données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution de marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur, mais pas les coûts liés au produit **Epargne vie - Expertise**. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option elle-même, sur la période de détention recommandée. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez **10 000 euros**. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

| Investissement 10 000€ Scénarios | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux (€) | 129 € | 382 € | 629 € |
| Réduction du rendement par an (%) | 1,29% | 1,29% | 1,29% |

Il se peut que la personne qui vous vend ce contrat ou vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an | | | |
|---|--------------------------------------|--------|---|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | 0% | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre contrat. |
| | Coûts de sortie | 0% | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| Coûts récurrents | Coûts de transaction de portefeuille | 0,03% | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. |
| | Autres coûts récurrents | 1,26 % | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. |
| Coûts accessoires | Commissions liées aux résultats | 0% | L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur l'investissement si le produit surpasse son indice de référence. |
| | Commissions d'intéressement | 0% | L'incidence des commissions d'intéressement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un certain taux. |

Les coûts présentés sont les coûts internes au **Mandat Epargne vie 70** et ne tiennent pas compte des coûts du contrat **Epargne vie - Expertise** au sein duquel est commercialisée cette option.